



Signature du compte rendu de l'entretien annuel

Par **zamette**, le **17/02/2008** à **23:50**

Bonjour,
mon patron cherche à me licencier.
Suite à mon entretien annuel, il souhaite que je signe son compte rendu, composé de 3 parties:
le bilan de 2007
les objectifs de 2008
et ces commentaires sur mon attitude et comportement
je ne suis bien évidemment pas d'accord avec ces commentaires, comment lui notifier par écrit à côté de ma signature ?
il veut que je signe que la 3ème page comme visa général, est ce que je peux signer chaque page en émettant des restrictions ?
merci d'avance de votre réponse
cordialement